

JUILLET 2009 • N°39

axiales

LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS



ZOOM

Le Fonds de Solidarité Logement, volet social de la politique de l'habitat [P.2]



LE POINT SUR

Les programmes locaux de citoyenneté : c'est parti ! [P.8]

► **EN PRATIQUE**

Les Parcours de Découvertes Culturelles

Un accompagnement social créatif [p. 6]

ÉDITO

La préoccupation citoyenne est le fil rouge de ce numéro d'*Axiales*, éclectique et coloré comme l'été qui le porte.

La citoyenneté dans nos missions fondamentales, comme celles de l'insertion et du logement où les professionnels témoignent ici de leur engagement respectueux et attentif au profit des personnes qui s'adressent à eux.

La citoyenneté comme moteur des actions, plus ludiques mais non moins importantes, qui structurent nos nouveaux « Programmes locaux de citoyenneté » qui prennent forme grâce à l'engagement des maires de Lormont et Pessac.

Et un grand souffle de créativité, d'engagement et d'éthique dans les déclarations du Professeur Bioulac, pressenti pour présider le 1^{er} Conseil départemental de la Citoyenneté qui sera installé à la rentrée.

Le comité de rédaction tient à saluer Bernard Rivaille, qui avec ce numéro 39 boucle son dernier «*Axiales*», lui qui participa à sa création et qui en coordonna chaque parution.

Nous lui souhaitons de profiter au mieux du temps libre qui s'ouvre maintenant à lui.



SOCIAL

SANTÉ

INSERTION

ENFANCE

PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉES

Axiales est une publication du Conseil Général de la Gironde
• Directeur de la publication : **P. MADRELLE** • Directeur délégué à la publication : **J. L. GRELLIER** • Direction de la communication
• Réalisation : abc communication • Rédaction : Sophie Reynaud • Crédit photos : Photothèque Conseil Général, Aurélien Marquot, Fotolia • Tirage : 13 000 exemplaires • Esplanade Charles de Gaulle - 33074 Bordeaux • Tél. : 05 56 99 33 33 •
Site internet : www.gironde.fr
Ce magazine est imprimé sur papier recyclé par un imprimeur certifié ISO 14001.

ZOOM

► Le Fonds de Solidarité Logement, volet social de la politique de l'habitat

Depuis 2005, la compétence en matière de Fonds de Solidarité Logement (FSL) – aide financière mais aussi outil d'insertion – a été attribuée aux Conseils Généraux.

Le logement est aujourd'hui la préoccupation première des Français, car il détermine leur quotidien et leur rapport aux autres. Il apparaît comme un facteur majeur de l'insertion des individus, indispensable à toute vie professionnelle, familiale, sociale.

Le FSL est un groupement d'intérêt public, constitué de collectivités publiques (départements et communes, de bailleurs sociaux et de fournisseurs d'énergie (eau, électricité, gaz)). Il est également financé par la CAF et la MSA.

Il a pour vocation de soutenir les familles en situation précaire : caution auprès des propriétaires, aide pour régler les dettes de loyer ou d'assurance locative, intervention pour les impayés d'eau et de téléphone.

En 2008, 23 600 ménages girondins ont été aidés par le FSL pour l'accès ou le maintien dans leur logement.

L'équipe d'une trentaine de personnes basées à Lormont mène aussi des actions de prévention et d'accompagnement social en lien avec les MDSI, et collabore avec les CCAS. ■

Contact

Fonds Solidarité Logement :
9, rue Pierre Ronsard - BP 25
33305 LORMONT Cedex
Tél. : 05 57 77 21 60

Congrès national des FSL : une grande première à Bordeaux

Le 1^{er} Congrès national des FSL s'est tenu les 23 et 24 avril 2009 au Palais des Congrès. Initié et organisé par le Conseil Général de la Gironde, il a rassemblé 75 départements.

De grands intervenants conférenciers – entre autres Christine Boutin (ministre du logement), Patrick Dutreligne (délégué général de la Fondation Abbé Pierre), Louis Besson (ancien ministre du logement qui a donné son nom à la loi de 1990) –, mais aussi 75 FSL venus présenter, comparer, valoriser leurs actions de lutte contre la précarité du logement, des ateliers thématiques animés par des spécialistes (urbaniste, travailleurs sociaux, responsable de la Mission Agenda 21, journaliste...), 680 participants : cette première édition a créé une dynamique d'interactions et d'échanges qui impulsent un travail en réseau entre tous les FSL de France.

Ce congrès aura lieu désormais tous les 2 ans dans un département différent.



3 questions à Odile Arnaud, directrice adjointe du FSL 33

Vous êtes en poste depuis janvier 2009, pourquoi vous êtes-vous portée candidate à cette fonction ?

Assistante sociale de formation, après avoir exercé pendant une quinzaine d'années à la DDASS au service d'action sociale, j'avais envie de travailler sur un dispositif opérationnel. Monter des programmes d'intervention, être

sur le terrain, diriger des équipes qui traitent 25 000 demandes par an en Gironde. Et tout un partenariat à gérer.

Qui sont vos partenaires ?

Notre partenaire privilégié et financier majeur est le Conseil Général. Nous sommes au cœur des politiques publiques. Nous travaillons aussi avec la CAF, la MSA, les services de l'Etat, les communes. Et bien évidemment avec l'ensemble des fournisseurs d'énergie, d'eau, ainsi que les bailleurs sociaux.

Quel sont vos objectifs prioritaires ?

Lutter contre le mal-logement, l'insalubrité et l'indécence. Depuis le début 2009, les demandes de logements ont augmenté de 20%. Il y a urgence. Face à une offre saturée, le FSL s'engage à fournir une réponse dans la semaine qui suit l'ouverture d'un dossier. Dans le même temps, il faut aussi résorber la précarité énergétique, permettre aux bénéficiaires de maîtriser leurs charges, développer les aides et les logements HQE (Haute Qualité Environnementale). ■



► Les acteurs de la mise en œuvre du RSA dans les starting blocks

Depuis le 1^{er} juin 2009, le RSA (Revenu de Solidarité Active) remplace le RMI et concerne de nouveaux publics, travailleurs pauvres en particulier. Les professionnels de l'emploi et de l'action sociale sont tous mobilisés. Coup d'œil dans le rétroviseur après les premières semaines d'application sur le terrain.

Point-relais CAF : accueil et porte d'entrée des demandeurs du RSA

Savoir si on peut prétendre au RSA, comprendre ce qui se passe lorsqu'on touche déjà le RMI ou l'API (Allocation de Parent Isolé), ou d'autres prestations (allocation logement, prime de solidarité active) lorsque l'on n'est pas bénéficiaire des minima sociaux, se présenter en tant que nouveau demandeur pour un complément de ressources, s'informer sur ses droits si l'on est sans activité...

Les points-relais CAF ont mis en place un accueil physique et téléphonique renforcé pour répondre à toutes les situations, effectuer des simulations sur les éventuels montants à percevoir (à retrouver sur caf.fr), diriger les demandes vers les structures adéquates liées à l'emploi ou à l'action sociale.

Les actions-formation et la mobilisation du personnel ont permis de faire face au cours des 15 premiers jours du RSA à un flux de 5 500 demandes (issues d'un public-cible de 25 000 personnes). Par ailleurs, les conditions sont réunies pour accueillir un nouveau public estimé à 20 000 personnes.

Les MDSI : lieux d'information, lieux ressources

« Nous avons pris conscience que nous ne travaillons plus dans le cadre d'un dispositif mais avec une allocation, précise Dominique Gomez, responsable de la MDSI du Grand Parc. Nous en sommes les instructeurs, pas forcément les accompagnateurs. »

Concrètement, le RSA génère 2 catégories de demandeurs : ceux qui peuvent être dirigés vers l'emploi direct, ceux qui nécessitent un accompagnement social pour travailler la levée des freins vers l'insertion professionnelle.

Dans cette seconde catégorie, certains ont une obligation d'accompagnement (RSA socle qui correspond aux situations relevant du RMI et de l'API), d'autres peuvent en bénéficier à leur demande (RSA chapeau).

Les MDSI doivent donc fournir toutes les infos sur chaque type de RSA, estimer le droit potentiel de chaque cas, assurer test d'éligibilité et orientation qui en découle.

« Le sujet est complexe : nouveaux textes de loi, nouveau découpage dans la répartition du travail (entre les MDSI, CCAS, MSA, Pôle Emploi, CAF), nouveau logiciel (e-RSA), nouvel outil tel

que le recueil de données sociales (sorte de livret individualisé). Il faut à la fois rassurer et continuer à épauler les anciens bénéficiaires du RMI qui basculent vers le RSA et instruire les dossiers des nouveaux entrants. Un temps d'adaptation est nécessaire mais nos équipes s'appuient sur les acquis et la pratique maîtrisée du RMI. »

La plate-forme d'orientation : détermination du type de parcours

Les 6 AGI (Antennes Girondines d'Insertion) – Nord Gironde, Sud Gironde, Littoral, Bordeaux Rive Droite, Bordeaux Rive Gauche, Bordeaux intra muros – estiment la pertinence de l'orientation des demandeurs du RSA.

A partir de cette plate-forme animée par des agents du Pôle Emploi et des professionnels de terrain – MDSI, Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS, CIAS) –, les bénéficiaires sont dirigés soit vers les services sociaux soit vers le Pôle Emploi.

Dossier administratif, recueil de données socio-professionnelles, niveau de ressources, situation personnelle du demandeur (mobilité, difficultés de logement, problèmes de garde d'enfants, qualification...) constituent une base de données à partir de laquelle sera construit le parcours individualisé.

En service depuis le 1^{er} juin 2009, la plate-forme d'orientation est un dispositif expérimental de démarrage. Ses données fondamentales (volume de public accueilli, effectif et organisation des équipes intervenantes, nécessité de localisation ou pas) donneront lieu à une évaluation à la fin de l'année 2009.

Les CCAS et la MSA sont d'autres pivots essentiels du RSA. Sa mise en œuvre effective repose également sur le travail des associations dédiées à l'insertion et à la solidarité.

A retrouver sur :
www.caf.fr



Les Programmes locaux de citoyenneté : c'est parti !

A Pessac et à Lormont, l'engagement participatif n'est pas une théorie. Culture pour tous, accès au droit des jeunes : deux projets exemplaires, portés sur le terrain par les acteurs sociaux mais aussi par et pour les habitants eux-mêmes. Le Conseil Général invite toute commune à développer son Programme local de citoyenneté, en particulier dans les zones urbaines et rurales fragiles.

C'est à partir d'une étude-diagnostic de la "crise des quartiers" de 2005 que le Conseil Général a adapté ses "Programmes locaux de citoyenneté", en lien avec ses missions d'insertion, d'éducation, de culture.

Trois axes définissent cette politique de proximité, durable et citoyenne : restaurer une relation de confiance envers les services publics et les institutions, favoriser une représentation et une participation de tous à la vie locale, développer l'égalité des chances et la promotion sociale.

Pessac a déjà répondu à l'appel à candidature avec son collectif "Donner envies de cultures". Lormont, à partir de la Maison de la Justice et du Droit, a entamé de longue date une action correspondant parfaitement aux critères établis par le Conseil Général. Plusieurs villes sont prêtes elles aussi à lancer leur Programme local de citoyenneté : Bordeaux, Cenon, Mérignac.

A Pessac : "Donner envies de cultures"

Ce jour-là, Laurette, Patricia, Sophie, Serge, Catherine, Adeline, Jean-Marc, Christine, Hélène et Angélique se sont réunis à la MDSI de Pessac.

"Le comité Donner envies de cultures au complet se compose d'une quinzaine d'habitants de Pessac et de représentants d'associations (Oxygène, Pessac en Scènes) ainsi que de professionnels de l'action sociale (4 personnes issues de la MDSI, 1 du CCAS, 1 de la CAF) précise Catherine Cogant, responsable adjointe de la MDSI de Pessac.

Nous sommes dans une implication égalitaire pour proposer, construire et organiser des actions en faveur des personnes les plus éloignées de la culture."

Concrètement, le dispositif repose sur une poignée de citoyens attachés à l'idée de partage et d'accès aux sorties et aux loisirs pour tous.

Depuis 2007, date à laquelle elle associe des services culturels et socio-culturels locaux, cette formule issue d'un collectif engagé a touché plus d'une centaine de familles. Dont beaucoup de bénéficiaires des minima sociaux qui ne s'autorisent pas l'accès à la culture, pas seulement pour des raisons économiques.

Grâce à "Donner envies de cultures" ("Au pluriel, c'est important !" précise l'une des bénévoles du comité), ce public y a trouvé non seulement des occasions de "goûter" à un certain nombre de spectacles, d'événements festifs, de pratiques sportives mais aussi un tremplin en termes de relations humaines et d'intégration à la vie locale.

Un projet reconnu, une liberté d'action préservée

Réseau, démocratie participative, co-construction, animations centrées sur la commune, appui sur les opérateurs locaux (entre autres le Stade nautique, la médiathèque, l'arthothèque, le cinéma Jean Eustache), implication des associations et des citoyens : ces mots clés ont ouvert les portes du Programme local de citoyenneté lorsque Pessac s'est portée candidate.

Le Conseil Général apporte un cadre établi et une collaboration d'idées et de faits, tout en préservant l'autonomie et l'esprit du projet pessacais.

"Les initiatives, les décisions ne sont pas institutionnalisées, elles appartiennent complètement à notre comité. Mais notre démarche est désormais reconnue. On peut parler véritablement de participation et de partenariat" ajoute Christine, assistante sociale de la CAF, l'une des professionnelles engagées dans le processus depuis le début.

En 2009, les actions se développent (nouveau Forum sur les activités d'été, collaboration créative au travail théâtral de l'Atelier de Mécanique Générale), les sorties se multiplient sur proposition de Pessac en Scènes ou des habitants eux-mêmes, les moyens se mutualisent.

"Notre réussite repose sur la solidarité, précise Catherine Cogant, mais nos besoins matériels et techniques ne peuvent plus être comblés par la seule bonne volonté des participants. Avec le Programme local de citoyenneté, les choses vont devenir plus faciles."



A Lormont : les expositions itinérantes de la Maison de la Justice et du Droit



Annie Dousset

Depuis la création de la MJD des Hauts de Garonne en septembre 1998, Annie Dousset, greffière responsable de la structure, a toujours initié des opérations inédites sur le territoire de Lormont.

“Ici, un éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse a d’abord développé un partenariat avec l’Éducation Nationale pour former et informer les jeunes sur leurs droits et devoirs. Depuis 2002, j’interviens moi-même dans 16 établissements scolaires de Lormont, Cenon, Floirac, Bassens, Carbon-Blanc, Sainte-Eulalie, Ambarès et Saint-Loubès.”

Sa mission consiste à sensibiliser les élèves de CM1 et CM2, les collégiens et lycéens à des questions de justice

à travers des situations qui les touchent directement.

Comme outil pédagogique d’information et d’action, Annie Dousset utilise 2 expositions installées sur une durée d’une semaine à un mois, selon la taille de l’établissement.

La première s’intitule “9/13, moi jeune citoyen” : à partir de préoccupations réelles que les enfants de cet âge peuvent rencontrer dans leurs principaux lieux de vie – la maison, la rue, l’école –, à chaque fois que la loi ou la règle constitue une référence, le dispositif interactif donne la parole à un personnage familial (parents, copain, policier, travailleur social).

Une autre “vitrine” présente les textes législatifs en résonance avec les questions des enfants.

A partir de ces exemples et de ces expériences vécues peut s’instaurer un dialogue entre adultes (enseignants et animateurs) et jeunes.

Plus de 1000 jeunes sensibilisés en 2008

L’autre exposition “13/18, questions de justice” aborde des sujets qui concernent de très près les adolescents : violence / recel / drogue / dégradation / viol / adoption / IVG / divorce / santé / légitime défense / vote / émancipation / relations sexuelles, etc.

Toutes les catégories d’infractions, de la plus légère à la plus grave sont évoquées à travers des saynètes qui racontent une histoire en quelques lignes.

Questions, réactions, débats précèdent la lecture du livre de la loi, un extrait du code pénal qui indique les conséquences de chaque acte et la peine encourue.

“L’intérêt est immense chez les jeunes, d’autant qu’ils choisissent eux-mêmes les sujets. Cette façon de présenter leurs droits – sans oublier leurs devoirs ! – les captive, commente Annie Dousset. Chaque année, je pars à la rencontre de plusieurs centaines d’entre eux avec ce matériel. L’étape complémentaire indispensable est d’en faire profiter aussi les parents.”

Ce travail de fond, cette action d’envergure rentrent pleinement dans les caractéristiques des Programmes locaux de citoyenneté et méritent d’être étendus à d’autres territoires.

Les 2 expositions qui circulent depuis maintenant plus de dix ans, montées et démontées dans chaque établissement, devraient désormais trouver une seconde jeunesse en étant renouvelées et proposées à d’autres collectivités. C’est le projet porté par la Ville de Lormont, déjà à l’initiative de cette MJD, afin de favoriser l’accès au droit et la lutte contre les discriminations.

Chaque commune intéressée par cette opération pourra en bénéficier par l’intermédiaire du Conseil Général. ■

Le Conseil départemental des Programmes locaux de citoyenneté : une instance gardienne de l’éthique de chaque projet

Un véritable “Conseil des sages” présidé par Bernard Bioulac (voir Portrait page 8) garantit l’esprit participatif et l’engagement citoyen des actions à venir.

Un Programme local de citoyenneté s’établit avec les villes signataires d’un contrat urbain de cohésion sociale, avec les territoires en zone d’éducation prioritaire, avec les quartiers ou communes, après diagnostic partagé. Sa mise en œuvre induit l’engagement des acteurs opérationnels qui doivent créer ou renforcer les conditions de développement d’une vie participative locale.

Pour assurer le respect de cette dimension – que le projet ait un micro-rayonnement ou qu’il soit d’intérêt départemental – une assemblée consultative a été constituée.

C’est le Conseil départemental des Programmes locaux de citoyenneté : garant d’une éthique de la citoyenneté, il permet échanges, surveillance, validation.

A sa tête, siège Bernard Bioulac entouré de 8 experts ou personnalités qualifiées et de 4 citoyens désignés par le président du Conseil Général.

Le groupe exprimera son avis sur les projets soumis à la décision de la collectivité.

Il s’élargira au fil des programmes acceptés. En effet, les Conseils locaux du Programme de citoyenneté, composé de 12 membres désignés par le maire de la commune concernée (par exemple responsables de la MDST, du CCAS, des associations...) seront les entités-relais représentatives de la vie locale.

Un des membres de chaque Conseil local dont le projet aura été validé intégrera de droit le collège du Conseil départemental des Programmes de citoyenneté.

Les Parcours de Découvertes Culturelles Un accompagnement social créatif

Ateliers d'expression, participation à l'organisation d'événements festifs, sorties au spectacle, rencontres avec les artistes... Au centre du dispositif, les bénéficiaires des Parcours de découvertes culturelles deviennent acteurs de leur projet d'insertion. Impact très positif sur la mobilisation des familles en difficulté et nouvelle façon de travailler pour les professionnels.

Favoriser l'intégration sociale de personnes en grande précarité en leur donnant accès à une nouvelle offre culturelle... mais pas dans la passivité ! Afin d'insuffler une dynamique dans les MDSI, les **Parcours de Découvertes Culturelles (PDC)** ont été conçus comme un tremplin à durée volontairement limitée.

Double objectif : que les bénéficiaires utilisent à terme les ressources culturelles par eux-mêmes, que les acteurs sociaux et culturels locaux établissent entre eux des relations pérennes et partenariales.

Fin 2009, 15 MDSI sur 37 seront engagées en PDC

A partir de septembre 2009 de nouveaux parcours s'étaleront sur quatre ans.

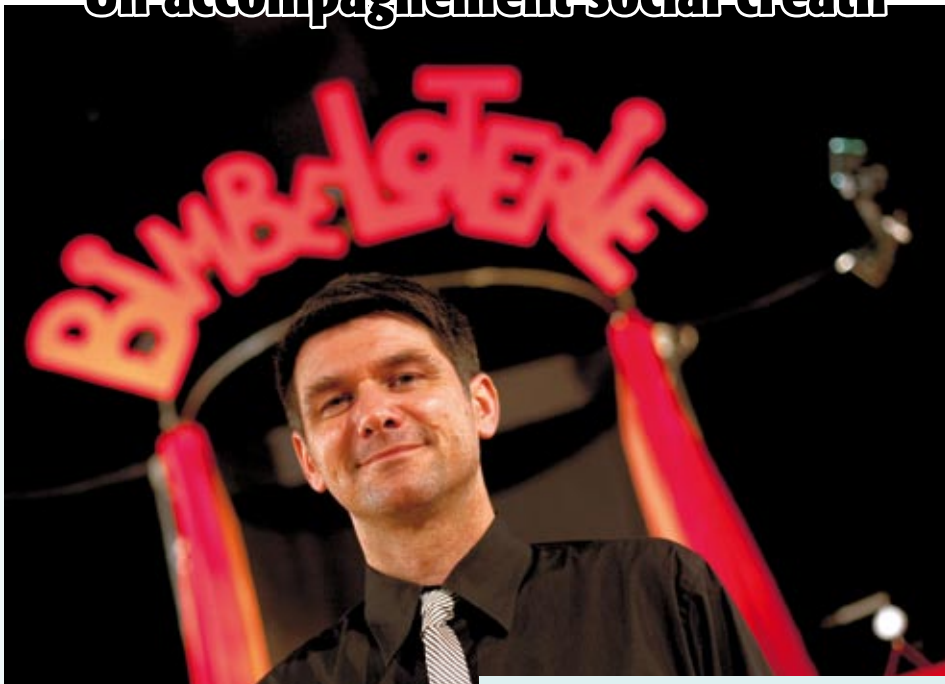
Les deux premières années comportent un accompagnement intensif à la culture avec "l'Artiste fil rouge", actuellement Jean-Philippe Ibos et sa compagnie de théâtre L'Atelier de mécanique générale contemporaine.

Les troisième et quatrième années sont consacrées à l'autonomisation du projet : soutien budgétaire dégressif du Conseil Général et de l'Iddac, aide à la gestion de projet, recherche de financements locaux, formation aux politiques culturelles...

Autre aspect professionnel et humain d'importance : avec les **PDC**, les travailleurs sociaux pratiquent une nouvelle façon d'exercer leur métier.

La relation d'aide évolue et fait évoluer tous les protagonistes

"Les PDC génèrent une vision différente des personnes en difficulté, précise Monique Besson, responsable de la MDSI de Saint-Loubès. Nous sommes côte à côte avec les bénéficiaires pour des expériences culturelles partagées. Pas seulement pour trouver solution à des difficultés de vie. C'est l'occasion de découvrir notre public sous un jour plus impliqué et valorisant. La logique de dispositif disparaît au profit de la relation humaine et du lien social. Les progrès accomplis et les répercussions sont visibles, aussi bien sur le plan collectif qu'individuel."



Jean-Philippe Ibos

et l'Atelier de mécanique générale contemporaine

Fil rouge de ces Parcours de découvertes culturelles, J.-P. Ibos engage la présence artistique mais aussi sociale, éducative et militante de sa compagnie de théâtre.

"On n'a pas eu de mal à embarquer les partenaires sociaux dans cette démarche, sur le principe de l'action-recherche. Le parcours contient formation, débat, idées partagées pour animer un questionnement collectif.

Pendant encore 2 ans, jusqu'en 2011, je proposerai des créations, des spectacles. Notre participation à cet accompagnement social comporte une dimension éducative pour le public mais également une façon de nous mettre "en danger", d'explorer ce qui nous attire dans les esthétiques, de réinvestir l'urgence de la parole...

Notre geste quotidien d'artistes engagés est de créer des formes de spectacles simples, directes, politiques au sens noble du terme. J'écris pour une tribu imaginaire dont font partie mes proches, mon père mécanicien tourneur-fraiseur (c'est pourquoi j'ai nommé ma compagnie L'Atelier de mécanique générale contemporaine !), les gens de théâtre et les autres, mes voisins, mes amis et aussi ceux qui sont en marge de la culture."

Les professionnels participent aux ateliers avec les usagers et les accompagnent au spectacle, ce qui crée une véritable dynamique de groupe. Tous doivent alors se rendre disponibles en soirée ou le week-end.

Un public actif et réactif !

Une quinzaine de personnes en PDC peuvent ainsi assister gratuitement entre 5 et 10 fois par an à des spectacles de tout type (cirque, chorégraphie, théâtre, mime...) et suivre des ateliers d'échange, d'expression corporelle et artistique animés par les troupes ou artistes invités.

"Les 2 représentations du spectacle *Bimbeloterie* jouées par L'Atelier de mécanique générale contemporaine proposées par nos MDSI de Saint-Loubès et Cenon fin mai ont rassemblé 140 personnes. Les participants du PDC ont réagi par des discussions sur le thème du spectacle (le crédit, le surendettement, les relations avec les banques). Ils ont également monté et démonté le décor, organisé le buffet, et amené leurs enfants pris en charge par une mini-garderie organisée pour la circonstance !" ajoute Monique Besson.

Pour la plupart des spectateurs, c'était leur première sortie au théâtre, une véritable découverte. On peut parier que ce ne sera pas la dernière... ■

Réussite pour les travailleurs sociaux, succès artistique, bénéfice direct pour le public

Félicitations de l'Iddac (Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel) aux équipes des MDSI qui ont porté le projet PDC et sa dimension expérimentale. Succès lors des soirées-théâtre organisées à Carbon Blanc et à Créon en mai et juin, remerciements aux comédiens de L'Atelier de mécanique générale contemporaine : organisation, accueil, chaleur humaine, expression, une grande réussite sur tous les plans !

Ce type de manifestation ainsi que la qualité et la densité de l'investissement des professionnels apportent au public des capacités de réaction, d'échange, de critique qui lui permettent une intégration sociale et une véritable implication de citoyen.

Bernard Bioulac

Premier président du Conseil Départemental de la Citoyenneté

“L’homme doit rester au centre de toutes les préoccupations de la société”

Bernard Bioulac est un scientifique hautement titré dans la recherche médicale et l’enseignement hospitalo-universitaire. Mais il est aussi un homme investi dans l’action publique, animé par la question du mieux-être collectif. Ancien membre du Comité national d’éthique, président du Conseil Général de la Dordogne pendant plus de dix ans, il a accepté de prendre la tête du tout nouveau Conseil départemental de la Citoyenneté.



« Je suis profondément habité par le doute. Mais comme Sisyphé sur le flanc boueux de la montagne, je continue à pousser mon rocher en direction du sommet ! » confie joliment Bernard Bioulac devant un tableau couvert de formules dans son laboratoire situé à deux pas de l’hôpital du Tripode. Directeur de l’Institut des neurosciences à Bordeaux, adjoint à l’Institut des Sciences biologiques du CNRS, chercheur spécialiste du système nerveux, professeur universitaire, praticien hospitalier, ancien chef de clinique en neuro-chirurgie... ses fonctions et distinctions sont innombrables. Chercheur dans l’âme, progressiste se réclamant d’Aristote et de Spinoza, le scientifique qui fait autorité et l’humaniste sensible au devenir des individus se rejoignent dans ses engagements. « Les philosophes de l’action et de l’intention, les grands modernistes avaient perçu qu’il fallait trouver réponse dans l’homme et son cerveau. Je suis très marqué par la pensée naturaliste et la recherche des sources qui permettent de bâtir une action, une motivation. Pour comprendre ces éléments majeurs, nous avons aujourd’hui la connaissance des bases neuronales. Mon rôle m’amène à observer, disséquer, sculpter de façon fine (nanoscopique) les mécanismes du cerveau. En particulier dans les maladies mentales – Alzheimer, Parkinson, Trouble Obsessionnel Compulsif –, les plus graves car elles touchent l’esprit. »

Explorer le système nerveux sans relâche, découvrir les mécanismes intimes de la synapse, des réceptacles, élaborer des modèles pour faire reculer la maladie, créer une dialectique entre chercheurs purs et cliniciens (neurologues, neurobiologistes, psychiatres) : autant de combats pour repousser ce qui peut porter atteinte à la personne humaine...

Une instance consultative inédite en politique

C’est dans cette approche logique du vivant et du respect de l’humain que Bernard Bioulac a présidé la Mission parlementaire sur la bioéthique entre 1989 et 1993, premier rapporteur des 3 lois sur la bioéthique dès 1992.

« Aujourd’hui, ma nomination à la tête du Conseil Départemental de la Citoyenneté de la Gironde relève elle aussi d’une mission éthique. Cette démarche est novatrice : elle va susciter une réflexion sur la pertinence des actions publiques. S’entourer d’un petit groupe d’experts pour analyser et évaluer les politiques locales garantit la citoyenneté et la dimension participative des projets qui nous seront soumis. Je travaille à la composition de ce Comité qui rassemblera des représentants des collectivités locales, de l’État, de la justice, du secteur économique, du monde culturel, de l’Éducation Nationale, des grandes fédérations, des partenaires sociaux. Les

Programmes locaux de citoyenneté peuvent lutter contre le mal-être des quartiers sensibles, ça n’est pas seulement une question de budget. Là aussi il s’agit de faire prévaloir l’homme et le sens de son existence, ne pas céder à la fatalité. »

Derrière la personnalité médicale apparaît sans cesse celui qui cherche aussi à soigner les maux collectifs, en se mettant au service du plus grand nombre.

Vie politique, philosophie, médecine : pour remédier à l’inacceptable

Bernard Bioulac a présidé le Conseil Général de la Dordogne entre 1982 et 1993, attaché à la mise en place de l’action sociale, l’aide à l’enfance, l’aide aux personnes âgées. Enraciné aussi dans ce Périgord où il a grandi, issu d’une famille de commerçants qui ne le prédisposait pas particulièrement à la médecine et à la recherche scientifique.

« Je me sens bien dans le monde rural et sa simplicité. J’aurais aimé être médecin généraliste à la campagne mais j’avoue que j’ai ressenti très jeune une véritable fascination pour le système nerveux ! » ajoute le chercheur avec une pointe de malice.

Le besoin de démonter et de comprendre les fonctionnements de la pensée et de l’action l’entraîne très jeune vers la philosophie – “J’ai adhéré à l’existentialisme de Sartre et à la vision de Camus”, – et le dirige vers la lecture de livres d’histoire.

La montée des totalitarismes, la folie sociale qui a permis le fascisme font partie de ses interrogations majeures. Là encore, l’étude du dysfonctionnement des mécanismes mentaux individuels et collectifs, le repérage d’une signalisation neuronale, l’élaboration de modèles qui ont sous-tendu la synchronisation des absurdes peuvent apporter quelques éléments de réponse... Un moteur pour ne jamais s’arrêter de chercher. ■

Pour mieux le connaître

- > **Etat-civil** : né le 24 août 1941 à Conflans Sainte-Honorine. Jeunesse et attaches familiales dans le nord de la Dordogne et en Haute-Vienne dont son épouse est originaire. Père d’une fille pédopsychiatre à l’hôpital Charles Perrons à Bordeaux et d’un fils pilote de ligne pour Air France.
- > **Sa devise** : celle d’Aristote, “Rien n’est si ce n’est dans la nature”.
- > **Ce qu’il déteste** : les certitudes et ceux qui affirment détenir la vérité.
- > **Les artistes qu’il apprécie** : Edith Piaf, le compositeur Dvor’ák en particulier pour sa Symphonie du Nouveau Monde.
- > **Son souhait** : trouver des alternatives à la mondialisation, refuser le processus économique débridé, redonner de l’utopie à la pensée humaine, que l’attitude humaniste prédomine.